

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE LENS
CANTON DE LIEVIN
COMMUNE DE VIMY

CONSEIL MUNICIPAL – DELIBÉRATION N°2

SEANCE DU 26 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Christian SPRIMONT, Maire, par suite de convocation en date du vingt et un janvier, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Christian SPRIMONT, Agnès LEVANT, Franck LODER, René HAUTECOEUR, Sylvie LANCERY, Philippe HEROGUELLE, Marie DECIMA, Annie POEYDOMENGE, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Jean-Pierre SANSON, Bernard VANDYCKE, Laurent DEBLOCK, Françoise LOUVEAU, Michèle DRION, Francis MONBORGNE, Yvette DELIGNE, Régina GWIZDEK, Raymond MIKLIC, Danielle BRAY, Philippe DEBAS, Evelyne NACHEL, Doriane HARDY, Pascale FONTAINE.

Absents excusés : Julien WOJCIESZAK, Jean-Marie VERWAERDE, Francis TILMANT.

Absent excusé n'ayant pas pris part au vote : Jean-Paul WILQUIN

Yvette DELIGNE est désignée secrétaire de séance.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS 2026 – PROJET DE RÉNOVATION DES VOIRIES DES RUES DU 4 SEPTEMBRE ET ABEL BERGAIGNE.

Le maire informe le conseil municipal du projet de rénovation des voiries des rues du 4 septembre et Abel Bergaigne.

Les services de la Préfecture du Pas-de-Calais peuvent accorder une subvention dans le cadre des travaux de réparation de voiries. Pour pouvoir déposer un dossier de demande, celui-ci doit être accompagné d'une délibération de l'organe exécutif.

Compléter le dossier de demande de subvention et autoriser le maire ou toute personne pouvant s'y substituer à déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture du Pas-de-Calais afin d'aider au financement.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à **301 428,00 euros HT**.

La commission mixte réunie le lundi 19 janvier 2026 a émis un avis favorable.

Pour information, ci-dessous le plan de financement DETR/DSIL.

- (- DETR : Dotation d'équipement des territoires ruraux)
- (- DSIL : Dotation de soutien à l'investissement local)

PLAN DE FINANCEMENT DETR/DSIL

ID : 062-216208611-20260127-0226012026-DE

NOM DE LA COLLECTIVITÉ :	VILLE DE VIMY
NUMÉRO SIRET :	216 208 611 000 14
INTITULÉ DU PROJET :	Rénovation des voiries des rues du 4 septembre et Abel Bergaigne

	H.T.
NATURE DES DÉPENSES	
foncier	0,00 €
maîtrise d'œuvre	25 843,00 €
études	0,00 €
travaux	250 532,00 €
Aléa	25 053,00 €
MONTANT DE L'OPÉRATION	301 428 €

	H.T.	Taux de financement	DATE DE DEMANDE	DATE D'OBTENTION
RECETTES / FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
AIDES PUBLIQUES DE L'ETAT				
DETR demandée	60 285,02 €	20,00 %	08/12/2025	
DSIL demandée	0,00 €	0,00 %		
AUTRES AIDES PUBLIQUES (Préciser nature et montant H.T.)				
Fonds européens	0,00 €	0,00 %		
Conseil départemental	0,00 €	0,00 %		
Conseil régional	0,00 €	0,00 %		
Fonds de concours	0,00 €	0,00 %		
Autre collectivité :	0,00 €	0,00 %		
Sous-total aides publiques	60 285,02 €	20,00 %	Vous ne devez pas dépasser 80%	

AUTRES AIDES NON PUBLIQUES	H.T.
Dons	0,00 €
Aides privées	0,00 €
Autres (CAF, Fondation du patrimoine...)	0,00 €
Sous-total aides non publiques	0,00 €

PART DE LA COLLECTIVITÉ	H.T.
Fonds propres	241 142,98 €
Emprunt	0,00 €
Crédit bail ou autres	0,00 €

Recettes générées par le projet (loyer,... - total annuel)	0,00 €
Total autofinancement	241 142,98 €

80,00 %

Total Financement H.T.

60 285,02 €

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser le maire ou toute personne pouvant s'y substituer à déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture du Pas-de-Calais afin d'aider au financement de la rénovation des voiries des rue du 4 Septembre et Abel Bergaigne.

Pour à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,
 Le Maire,


 Christian SPRIMONT

